

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# CMNE PERFORMANCE 2014

FR0010151126

OPCVM non coordonné soumis au droit français  
Ce FCP est géré par La Française des Placements,  
société du Groupe La Française

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du fonds de classification "diversifié" est d'offrir aux porteurs le 24 janvier 2014, une garantie au moins égale à :

- la valeur liquidative d'origine,
- la plus haute des valeurs liquidatives de la période de commercialisation allant du 28/01/2005 au 27/01/2006 inclus,
- et 85% de la plus haute des valeurs liquidatives de la période allant du 28/01/2006 au 23/01/2014

et d'offrir la possibilité de participer, à la performance d'un investissement constitué d'une allocation d'actifs dynamique et opportuniste, directement ou sur des OPCVM intervenant sur différentes classes d'actifs que sont les actions (européennes ou internationales), les obligations.

**Indicateur de référence:** Il n'y a pas d'indicateur de référence représentatif de la gestion mise en oeuvre.

Le fonds géré selon la technique de l'assurance de portefeuille, fait l'objet d'une allocation dynamique entre un actif sécurisé et un actif dynamique. La proportion entre ces 2 actifs sera réajustée de manière à respecter les contraintes de garantie à l'échéance du produit. En particulier pour préserver la garantie, la stratégie d'investissement consistera à suivre les facteurs de risques de l'actif dynamique ainsi que l'évolution des taux d'intérêt de manière à déterminer la proportion d'actif dynamique autorisée. Ainsi selon les circonstances de marché, le gérant pourra être amené à investir la totalité du fonds dans l'actif non risqué, ou inversement dans l'actif dynamique. La gestion est active et discrétionnaire.

La poche "actif dynamique" est composée d'une sélection de parts ou actions d'OPCVM de droit français coordonnés ou non, ou en parts ou actions d'OPCVM européens coordonnés investissant dans les classes d'actifs telles que les actions, les obligations et jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM de fonds alternatifs de droit français.

La poche "non risquée" est composée d'instruments de taux : obligations, bons du trésor, Titres de créances négociables, Billets de trésorerie, certificats de dépôt, BMTN ou parts ou actions (pouvant être acquis en direct ou par le biais de pensions livrées) ou d'OPCVM composé de ces valeurs sur les marchés européens ou internationaux.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM.

Le fonds pourra procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (simples ou complexes) négociés sur les marchés à terme organisés européens et internationaux, mais se réserve la possibilité d'intervenir sur les marchés de gré à gré pour couvrir et ou exposer le portefeuille au risque de taux, actions, devises ou indices. Il pourra s'agir de futures, options, swaps de taux, swaps sur indices, change à terme.

Ces opérations seront réalisées dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM.

**Durée de placement recommandée:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui ont prévu de retirer leur apport avant 9 ans.

**Modalités de rachat:** Vendredi - les rachats sont centralisés auprès de la Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Tout rachat effectué avant le 24 janvier 2014 se fera à un prix qui dépendra des conditions de marché applicables au moment du rachat; le porteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts avant la date d'échéance prévue le 24 janvier 2014.

**Affectation des résultats:** Capitalisation

## Profil de risque et de rendement



### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites:

L'indicateur de risque 3 reflète le risque des marchés actions et taux auquel le fonds est exposé.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Tout porteur ayant souscrit avant le 27/01/2006 et ayant conservé ses parts jusqu'au 24/01/2014 bénéficie à cette date d'un capital garanti (hors commission de souscription).

Tout porteur ayant souscrit après le 27/01/2006 et ayant conservé ses parts jusqu'au 24/01/2014 bénéficie d'une protection en capital.

### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte

### dans cet indicateur:

Risque lié aux impacts des techniques telles que les produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats de gré à gré et/ou les cessions acquisitions temporaires de titres et/ou les contrats futures et/ou les instruments dérivés. Ce risque pourrait faire baisser la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,76 % (*)

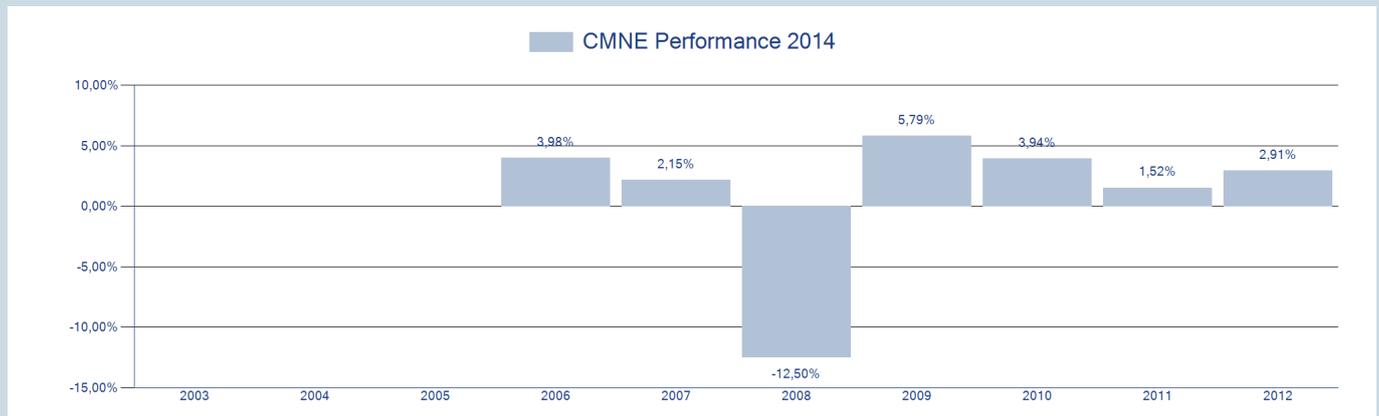
(\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2012 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



**OPCVM créé le:** 28/01/2005

Performance calculée en EUR

Les performances annualisées présentées dans le graphique sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

**Dépositaire:** BNP Paribas Securities Services

exactes et à jour au 08/04/2013

**Prospectus et documents d'information :** disponible sur le site <http://www.lafrancaise-group.com> ou en contactant La Française des Placements au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail: [contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com) ou par courrier: 173, Bd Haussmann 75008 Paris

**Autres catégories de parts:** Néant

**Valeur liquidative:** locaux de la société de gestion et/ou [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)

**Fiscalité:** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de La Française des Placements ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française des Placements est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont